

Votre consommation

	Volume consommé	Ancien index	Nouvel index	Déterminé par
Compteur n° D11MA178382	29 m ³	39 au 06.04.2012	68 au 07.07.2012	estimation

Votre facture en détail

	Volume en m ³ ou quantité	Prix unitaire en €	Montant € HT		Taux TVA	Montant TVA
			Service de l'eau	Autres organismes	%	en €
Production et distribution de l'eau potable						
Part délégataire tranche 1	29	0,8206	23,79		5,50%	1,31
Part SEDIF	29	0,4500	13,05		5,50%	0,72
Abonnement trimestriel			5,59		5,50%	0,31
Préservation des ressources en eau (Agence de l'Eau Seine-Normandie)	29	0,0780		2,26	5,50%	0,12
Collecte et traitement des eaux usées						
Redevance communale	29	0,3245		9,41	0,00%	0,00
Redevance interdépartementale	29	0,8100		23,49	7,00%	1,64
Redevance départementale	29	0,4949		14,35	7,00%	1,00
Organismes publics						
Lutte contre la pollution (Agence de l'Eau Seine-Normandie)	29	0,3990		11,57	5,50%	0,64
Modernisation des réseaux (Agence de l'Eau Seine-Normandie)	29	0,3000		8,70	7,00%	0,61
Développement des voies navigables (Voies Navigables de France)	29	0,0150		0,43	5,50%	0,02
Total en € : 119,01 TTC			42,43	70,21		6,37

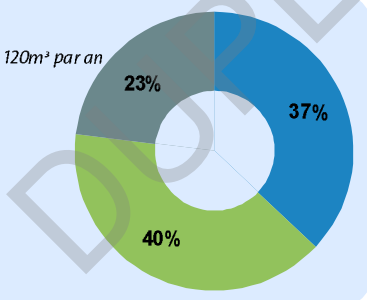
Les pénalités applicables en cas de retard de paiement seront calculées à un taux égal à 3 fois le taux d'intérêt légal avec un minimum de perception de 12€. Il ne sera pas appliqué d'escompte en cas de paiement anticipé.

Détail TVA payée sur les débits	Montant TVA	Montant HT
TVA à 0.0%	0,00 €	9,41 €
TVA à 5.5%	3,12 €	56,89 €
TVA à 7.0%	3,25 €	46,54 €
Total	6,37 €	112,64 €

A quoi sert votre argent ?

Pour une consommation moyenne de 120m³ par an

- Production et distribution de l'eau potable*
- Collecte et traitement des eaux usées
- Organismes publics et TVA



* La part relevant du service de l'eau du SEDIF (hors redevance "préservation des ressources en eau") ne représente que 35% de la facture TTC

Production et distribution de l'eau potable : votre commune est desservie par le SEDIF qui a délégué le service à Veolia Eau d'Ile de France SNC. Prise dans le milieu naturel, l'eau est traitée et acheminée par des canalisations souterraines jusqu'à votre robinet. Sa qualité est rigoureusement contrôlée.

Collecte et traitement des eaux usées : collectées par les communes ou leurs groupements, les eaux usées sont acheminées vers des stations d'épuration pour assainissement avant retour dans le milieu naturel. Ce service peut être confié à un prestataire.

Organismes publics : l'Agence de l'Eau Seine Normandie a en charge la protection de la ressource en eau dans notre région. Voies Navigables de France gère les cours d'eau.

Autorisation de prélèvement automatique pour la mensualisation

Votre référence : 6515689 40 12192449

316 - 000

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever automatiquement à partir de ce dernier, si sa situation le permet, le montant de mes factures émises par Veolia Eau d'Ile de France SNC. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à l'établissement teneur de mon compte. Je réglerai le différend directement avec Veolia Eau d'Ile de France SNC.

Par banque, CCP
ou compte Caisse d'Épargne
Numéro national d'émetteur : 579503

NOM ET ADRESSE DU TITULAIRE DU COMPTE A DEBITER

.....
.....
.....

NOM ET ADRESSE DU CREANCIER

VEOLIA EAU D'ILE DE FRANCE SNC
6 ESPLANADE CHARLES DE GAULLE
92751 NANTERRE CEDEX

DESIGNATION DU COMPTE A DEBITER (Joindre un RIB ou un RICE)

Codes		Clé	
Etablis.	Guichet	N° de compte	R.I.B.
□□□□	□□□□	□□□□□□□□□□	□□

NOM ET ADRESSE DE L'ETABLISSEMENT TENEUR DU COMPTE

.....
.....
.....

ADRESSE DE LA PROPRIETE DESSERVIE (si différente de l'adresse au recto)

.....
.....
.....

DATE

SIGNATURE